

**ARRETE n° 23-543**

Portant nomination d'une responsable de programme par intérim  
et d'une responsable adjointe de programme par intérim

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;  
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022  
portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du  
1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

**Article 1 :**

En l'absence de Monsieur Jean-Marc NIGRO :

- Madame Samiha AYED - Enseignante-Chercheuse, est nommée, par intérim, Responsable du programme Informatique et Systèmes d'Information (ISI) jusqu'au retour de Monsieur Jean-Marc NIGRO.
- Madame Inès DI LORETO - Enseignante-Chercheuse, est nommée, par intérim, Responsable Adjointe du programme Informatique et Systèmes d'Information (ISI) jusqu'au retour de Monsieur Jean-Marc NIGRO.

**Article 2 :**

Ces fonctions relèvent des activités d'intérêt pédagogique du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 31 octobre 2023



A blue ink signature of Christophe COLLET is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE TROYES' and a star.

Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressées

DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)